

LETTRE AUX PARENTS
qui demandent le baptême pour leur enfant

Chers parents,

Vous venez demander le baptême pour votre enfant, et nous nous associons à votre joie.
Vous aimez votre enfant et, parce que vous l'aimez, vous faites tout ce qu'il faut pour qu'il soit heureux.
Vous lui avez donné la vie, vous avez déclaré sa naissance à la mairie : il fait désormais partie de la société des hommes.

Mais vous savez qu'il lui manque encore quelque chose : c'est de devenir chrétien en entrant dans l'Eglise de Jésus Christ par le baptême. Le baptême est une nouvelle naissance, le commencement d'une vie d'enfant de Dieu qui ne doit jamais finir.

Pour vous, faire baptiser votre enfant, c'est vous engager à favoriser progressivement l'épanouissement de sa vie d'enfant de Dieu, avec l'aide de la catéchèse.

Pour nous, prêtres, diacres, et pour l'Eglise, c'est également une grande responsabilité d'accueillir parmi nous un nouveau baptisé.

C'est pourquoi il est important que nous puissions nous rencontrer prochainement pour réfléchir à notre commune responsabilité.

Nous vous demandons, à cette occasion, d'apporter la demande de baptême ci-jointe, dûment complétée. Dans la mesure du possible, parrain et marraine sont invités à vous accompagner.

Croyez, chers parents, à nos sentiments les plus dévoués.

Si l'enfant est baptisé hors de la paroisse du domicile des parents,
Autorisation du prêtre de votre paroisse.

Le Père
autorise que le baptême de soit célébré en la paroisse
de

Sceau de la à le
Paroisse

Signature du prêtre

Avis de Baptême à retourner au prêtre du domicile des parents

Nom, Prénoms de l'enfant
a été baptisé(e) le Actes n°
en l'église de
Paroisse Diocèse de

Sceau à le

Signature du prêtre